

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 28

Artikel: L'histoire du canton de Vaud racontée par ses chansons : VI
Autor: Michod, Alex.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Peut-être les bourgeois de cette généreuse commune reçoivent-ils à la fin de l'année une répartition.

Or, sacrifier à des intérêts de ce genre tout le bien qu'on pourrait accomplir, c'est encore un des pitoyables effets de l'esprit de clocher. H. R.

L'histoire du canton de Vaud racontée par ses chansons.

VI

La révolution de 1798 remua profondément la Suisse qui, durant cinq années de luttes intestines, fut le jouet et la proie de l'étranger. Pendant que Rapinat et la séquelle du Directoire pressurait nos cantons, pendant que la colonne infernale de Xantrailles mettait tout à feu et à sang dans le malheureux Valais, les Russes et les Autrichiens pénétraient dans nos contrées où les Français ne leur avaient guère laissé à ravager.

La mesure était comble. Nos populations, lassées de tant d'infamies et d'horreurs se relèvent, malgré les glorieux désastres de Schindellegi et de Stanzstadt, et chassent devant elles ce gouvernement helvétique, inféodé à la France et jouet de factions, qui arrive à Lausanne poursuivi par les imprécations d'un peuple désabusé comprenant enfin qu'un pouvoir qui votait des récompenses nationales à un Schauenbourg, pendant qu'il poursuivait M. de Laharpe, ne méritait que le mépris.

Toutefois, les Vaudois étaient loin, alors, de partager ces sentiments, mais la voix d'un homme de génie arrêta la Suisse sur le bord de l'abîme et la reconstitua. Ce fut celle du premier Consul, de ce Bonaparte qui devait bientôt, suivant l'expression pittoresque de P.-L. Courier, aspirer à descendre, alors qu'il brillait aux yeux des peuples d'un prestige que l'empire effaça bientôt.

Le canton de Vaud fut, dans les moments si beaux, mais si vite passés, du consulat, l'objet de la prédilection de Bonaparte, aussi en garda-t-il bon souvenir et fut-il plus tard dans une position difficile, lorsque le grand homme, revenu bientôt de ses idées généreuses, en montant sur le trône impérial, voulut plier la patrie suisse au despotisme qu'il faisait peser sur les autres contrées.

L'année 1803 est mémorable pour le peuple vaudois ; c'est d'elle que date, pour les nouveaux cantons, l'ère de l'indépendance, aussi nul plus que lui ne célébra son anniversaire avec autant d'enthousiasme.

Comment, d'ailleurs, pouvoir exprimer tout ce que cette date rappelle. Un air plus pur, de riants horizons succèdent aux temps orageux, à ces cieus incessamment sillonnés d'éclairs et de foudre, qui viennent à peine de s'éclaircir.

Un peuple sérieux et naïf, mais mûri par de récentes infortunes, se trouvait par la protection divine délivré miraculeusement des malheurs qui devaient bientôt s'abattre sur le reste de l'Europe.

Aussi quelle joie mâle et digne, quelle fraîcheur en même temps, dans cette fête du 14 avril, qui, pendant une dizaine d'années, fut célébrée dans nos contrées.

La veille, 19 coups de canon annonçaient la fête ; le matin, cette salve était répétée au lever du soleil. A neuf heures, au son des cloches, des détachements de milices et une musique militaire, les autorités, le corps enseignant, se rendaient au temple, accompagnés d'un public nombreux. Après un service religieux, approprié à la circonstance, suivi d'airs patriotiques et guerriers, on entonnait avec enthousiasme l'hymne suivant :

Source d'amour, de bien'aits et de grâce !
Toi, dont nos cœurs trouvent partout la trace,
De tes enfants daigne te souvenir.
O Dieu ! souris à ton peuple fidèle,
Etends sur lui ton aile paternelle :
Nous t'implorons..... c'est à toi de bénir !

Des lois, des mœurs, que la ferme puissance,
De ce canton protège la naissance,
Guide ses pas dans ses destins nouveaux ;
Par ta bonté puissions-nous voir sans cesse,
A nos Conseils présider la sagesse,
Et la justice à tous les Tribunaux.

Sur nos coteaux, au sein de nos campagnes,
Des bords des lacs au sommet des montagnes,
Qu'un tendre accord enchaîne tous les cœurs,
Et descendant du ciel qui les envoie,
Que la santé, l'abondance et la joie,
De l'homme actif couronnent les labeurs !

D'autres chants se faisaient entendre, le soir, dans les réjouissances qui terminaient ce beau jour. La muse nationale avait surgi et renvoyé bien loin les mignards couplets du *Devin de village* ou les refrains sensuels du dernier siècle, aussi bien que les chants farouches ou sanguinaires de l'ère révolutionnaire.

Le chant du *Vaudois*, de M. le doyen Curtat, ce chant si connu, sur l'air de la délicieuse romance de Châteaubriand : *Combien j'ai douce souvenance*, etc., est un tableau, trop peu apprécié, des charmes de notre vie champêtre :

Chantons notre aimable patrie,
Chantons cette terre chérie
Et son bonheur et son tableau
De vie.

Chantons tous le canton de Vaud
Si beau.

De bon matin, loin du village,
Sifflant après son attelage,
Le laboureur prend un nouveau
Courage,

En voyant le canton de Vaud
Si beau.

Le côté plaisant des choses ne pouvait être oublié chez nos Vaudois, et la chanson : *La fita d'au quatorze* vient à souhait lui donner le ton :

Por la fita d'au quatorze,
Yé fè on bet dè tsanson,
Se la rima lè bétorsa,
Yaré por mè la raison ;
Car yé prai por refrain :
Si qu'amè bin sa patria
Sarà todzor prau contain.

Ti lé valets d'au veladzo,
Sé san prau bin retapa ;
Lé féliés sur lau corsadze
On bi botié l'an beta ;
Et desan ain refrain :
Si qu'amè bin, etc.

Noutron commi d'exercisse
Lé on prau bon générat ,
L'à conduit noutra mélice
Ain veritablio sordat.
Car desai por refrain :
Si qu'amè bin, etc. (1)

(A suivre)

ALEX. MICHOD.

L'orgue du temple de St-François.

Depuis plusieurs années, il est question de réparer cet orgue ou de le remplacer par un orgue neuf. De nombreuses communications ont été faites aux journaux à ce sujet; des sociétés de chant, par le produit de divers concerts, ont déjà réalisé une certaine somme à laquelle se sont ajoutés d'autres dons, dans le but de venir en aide à la bourse communale pour l'accomplissement de l'œuvre projetée. Nous applaudissons de tout notre cœur à ces louables intentions, et nous avons été heureux de voir cette question revenir sur de tapis ensuite d'un nouveau concert donné dernièrement par la société de chant *l'Harmonie*, dont la recette a été jointe aux dons précédents. La *Gazette de Lausanne* a publié à cette occasion, dans son numéro du 29 mai dernier, une lettre des plus intéressantes et donnant des renseignements précieux à consulter. L'auteur de cette lettre, qui nous paraît être parfaitement au courant de cette question toute spéciale, cherche, par des arguments très-positifs, à mettre en garde l'opinion publique, et particulièrement l'autorité locale, contre certaines considérations d'économie qui pourraient entraîner à faire une chose imparfaite qu'on ne tarderait pas à regretter.

« Il est bien rare, dit-il, de trouver, même dans nos villes, des hommes compétents pour juger du plan d'un orgue neuf ou pour donner des directions sûres et éclairées lorsqu'il s'agit de réparations importantes. Cette situation a parfois quelque chose de dangereux. S'il se trouve un facteur qui spéculé sur l'imagination et l'ignorance de ceux qui font construire, il promettra plus qu'il ne pourra tenir, d'où il peut résulter de cruelles déceptions. Il faut donc s'adresser, dans ces sortes d'entreprises, à des facteurs d'orgues qui, par leurs antécédents, offrent des garanties suffisantes et choisir de préférence ceux qui ont exercé leur génie dans de grandes constructions. Les réparations capitales de vieux instruments exigent des facteurs aussi habiles que l'établissement d'orgues neuves, vu les difficultés

qu'il y a de fondre le vieux avec le neuf dans un tout harmonieux... La population, une fois éclairée sur ce sujet, se prononcera, nous n'en doutons pas, pour un orgue neuf fait par un grand maître dans cet art, et non par un rhabileur. La municipalité, ainsi soutenue, agira en conséquence. »

On sait que ce n'est point le luxe des temples qui rend nos prières agréables à Dieu, mais un bon orgue nous paraît une dépense utile; ses accords s'associent à notre culte et montent au ciel avec nos louanges. Ne lésinons donc point avec ce qui touche aux choses sacrées; que chacun de nous concoure par tous les moyens dont il peut disposer, à satisfaire d'une manière convenable à un désir général et depuis si longtemps exprimé.

L. M.

Le coucou commun ou d'Europe

(*Cuculus canorus*. Lin.)

Cet oiseau, essentiellement insectivore, quitte l'Europe en automne et passe l'hiver en Afrique; il revient dans nos climats au mois d'avril. Sa taille est celle d'un pigeon-biset, il a de onze à douze pouces de longueur depuis le bout du bec à celui de la queue, et quinze à seize pouces d'envergure.

On a débité sur le coucou une foule de contes plus absurdes les uns que les autres, et l'imagination populaire en fait encore aujourd'hui un tyran dont la férocité égale si elle ne surpasse celle des plus cruels despotes de l'Afrique et de l'Asie. On est allé jusqu'à dire que, soumis aux lois de la métempsycose pendant sa vie, il se transformait en épervier (bon oiseau). Immortel Pythagore, tu ne l'es jamais douté de ce que, dans la suite des siècles, on ferait de ta sublime idée! On va aussi répétant sans cesse qu'il mange les œufs des autres oiseaux et dévore leurs petits. Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela et voici à ce sujet ce que l'observation nous démontre.

Quand le moment de la ponte est arrivé, la femelle fait un œuf à terre, elle le prend dans son bec et le porte dans un nid, soit de fauvette à tête noire, ou ordinaire, de bruant, de rouge-gorge; elle ne dépose ordinairement qu'un seul œuf dans le même nid, très-rarement deux, puis elle ne s'en occupe plus, laissant le soin de l'incubation à la femelle étrangère dans le nid de laquelle elle l'a déposé. Elle agit ainsi jusqu'à ce qu'elle ait pondu de huit à dix œufs.

À peine éclos et peu d'heures seulement après sa naissance, le jeune coucou, en s'aidant de son croupion et de ses ailes, tâche de se glisser sous le petit oiseau dont il partage le berceau, et de le placer sur son dos où il le retient en élevant ses ailes. Se traînant alors à reculons jusqu'au bord élevé du nid, il se repose un instant, puis faisant un effort, il jette sa charge hors du nid. Quelquefois il ne réussit pas dans son entreprise, car il laisse retomber sa charge, mais ne croyez pas qu'il perde courage, au contraire, il recommence

1 Le texte complet des chansons dont nous ne citons que quelques couplets, dans cette série d'articles sur nos chants nationaux et populaires, se trouve dans un petit recueil publié sous le titre de *Chansonnier vaudois*. La quatrième édition, qui renferme une cinquantaine de morceaux, se vend 50 centimes et se trouve chez Alex. Michod, éditeur, S. Blanc, libraire, et au bureau du *Conteur vaudois*.